

## DÉPARTEMENT DE LETTRES ET SCIENCES DU LANGAGE

### Master Didactique des Langues Français Langue Etrangère, Technologies Educatives

#### Formation en langue des adultes et mobilités

2017-2021

---

#### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

#### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Responsable d'année : Mme Rousseau-Gadet - enseignante  
*Courriel : emmanuelle.rousseau@univ-angers.fr*

Secrétaire pédagogique : Mme Marie GOMES – Bureau 25  
*Courriel : marie.gomes@univ-angers.fr*

---

11, Boulevard Lavoisier, 49045 ANGERS Cedex

Téléphone : 02 41 22 64 33

---

# **1. Objectifs**

## **1.1. Objectifs généraux**

La formation vise à construire une offre en relation forte avec les besoins professionnels de terrain. Ses enseignements sont étroitement liés aux questions relatives à l'innovation éducative, aux outils numériques, aux plurilinguismes, à l'insertion scolaire des élèves allophones et à l'intégration linguistique des migrants. Elle vise également le développement d'une connaissance du champ épistémologique en didactique des langues permettant aux étudiants de construire une pensée didactique, de réaliser de missions de terrain, et d'enseigner la langue française, d'assurer des formations en langues, l'encadrement d'équipes, de concevoir et de mettre en place des projets éducatifs, d'assurer le suivi d'actions, de réaliser des audits de formations linguistiques, etc. La formation couvre ainsi le champ professionnel de l'enseignement des langues, notamment le français en tant que langue étrangère, langue seconde, ou langue de l'école, et la formation linguistique d'adultes, en articulation étroite avec l'évolution et la diversification des métiers des langues, et des besoins en formation d'étudiants et/ou de professionnels dans des contextes très divers.

## **1.2. Objectifs professionnels**

Ce parcours s'adresse à des étudiants qui sont susceptibles d'occuper les fonctions suivantes :

- Responsable des enseignements, conseiller pédagogique, directeur des cours dans les écoles de langues, publiques ou privées (France ou étranger).
- Coordinateur en langues dans les services de formation continue des entreprises, des mouvements sociaux, des chambres de commerce, les Instituts et Centres culturels, les services communs de langues (en milieu universitaire).
- Chargés de l'élaboration de cursus, dans le système éducatif ou hors système éducatif.
- Chargés de la coordination d'action et de la structuration des formations à l'intention de publics migrants (en milieu associatif, pour les collectivités locales).

## 2. Compétences

<b>Blocs de compétences</b>	<b>Compétences identifiées</b>
Compétences transversales linguistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre la parole en public pour défendre un projet.</li> <li>- Rédiger des dossiers d'aide à la prise de décision.</li> <li>- Développer une argumentation avec un esprit critique.</li> <li>- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, et dans un registre adapté au public visé (apprenants de français, notamment).</li> </ul>
Compétences transversales informatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser l'informatique pour générer des outils de suivi (statistiques...).</li> <li>- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</li> <li>- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.</li> <li>- Utiliser une plate forme d'enseignement/apprentissage à distance, pratiquer le e-learning.</li> </ul>
Compétences transversales méthodologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les méthodes de recueil de données et de traitement de données qualitatives et quantitatives.</li> <li>- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</li> <li>- Concevoir et cadrer ses interventions professionnelles par des analyses politiques, sociolinguistiques, anthropologiques, linguistiques, psycholinguistiques et culturelles des situations éducatives concernées.</li> </ul>
Compétences transversales professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adapter à son environnement de travail dans différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux.</li> <li>- S'adapter à des situations nouvelles ou pluridisciplinaires pour apporter des solutions.</li> <li>- Renforcer et diversifier son expérience en tant qu'enseignant(e) / formateur/-trice en langue(s), en passant du statut de praticien apprenti à celui de praticien autonome, tout en entreprenant d'étendre sa professionnalité en se formant à un niveau plus global d'encadrement et d'organisation de la formation.</li> <li>- Rendre compte de son travail oralement et par le biais d'écrits.</li> </ul>

<p>Bloc 1 : Enseignement/Formation FLE/FLS</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseigner le français langue étrangère à des adultes en situation de mobilités familiales et /ou professionnelles ou étudiantes.</li> <li>- Intervenir dans les formations scolaires de français langue étrangère tant dans un cadre institutionnel que sur le marché "privé" des langues.</li> <li>- Intégrer des équipes d'enseignants, de tuteurs, de formateurs de formateurs, de concepteurs de formations au bénéfice des adultes en situation de mobilités familiales, professionnelles ou étudiantes.</li> </ul>
<p>Bloc 2 : « Coordination pédagogique »</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer des équipes pédagogiques de formation de français langue étrangère et mettre en place des actions de formation de formateurs</li> <li>- Enseigner à l'aide des nouvelles technologies notamment des ressources multimédia dans un environnement spécifiques des adultes en mobilités et évaluer l'offre disponible pour faire des choix adaptés.</li> <li>- Analyser et adapter les matériels didactiques répondant aux besoins identifiés et aux objectifs déterminés pour des classes des adultes en mobilités.</li> <li>- Organiser le suivi (pédagogique, logistique, administratif...) des apprenants.</li> <li>- Réaliser des bilans de compétences linguistiques et positionner les apprenants dans des groupes de formation appropriés à leurs niveaux et à leurs besoins.</li> </ul>
<p>Bloc 3 : « Ingénierie de formation »</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir des programmes, des référentiels de formation (compétences linguistiques ) ou des certifications dans le champ de la didactique des langues (FLE/FLS) ainsi que des pratiques d'évaluation adaptées.</li> <li>- Aménager ou orienter des programmes, syllabus ou des matériaux pédagogiques</li> <li>- Définir des objectifs pour une classe de groupe d'adultes en mobilités et proposer des approches méthodologiques adéquates.</li> <li>- Analyser une offre de formation, évaluer l'adéquation de l'offre avec la demande, la cohérence pédagogique et organisationnelle d'un dispositif.</li> <li>- Analyser l'adéquation d'une offre avec les profils et les besoins des apprenants, la cohérence avec les objectifs et les contenus formatifs définis et les moyens pédagogiques mis en œuvre.</li> <li>- Réaliser l'analyse des besoins, ressources et moyens de formation d'une structure pour concevoir un programme et des produits pédagogiques adaptés.</li> <li>- Concevoir et faire évoluer un dispositif de formation en adéquation avec la demande et en respectant un cahier des charges précisant les attentes, contraintes et moyens d'un organisme éducatif ou de formation éventuellement un cahier des charges, programmes, outils, tests, modules, programmes pédagogiques.</li> </ul>

## Bloc 4 « Conseil en langues »

- Être capable de mener des audits de formation en langues (FLE/FLS)
- Concevoir et cadrer ses interventions professionnelles par des analyses politiques, sociolinguistiques, anthropologiques, linguistiques, psycholinguistiques et culturelles des situations éducatives concernées.
- Analyser une offre de formation, évaluer l'adéquation de l'offre avec la demande, évaluer la cohérence pédagogique et organisationnelle d'un dispositif, analyser l'adéquation d'une offre avec les profils et les besoins des apprenants, la cohérence avec les objectifs et les contenus formatifs définis et les moyens pédagogiques mis en œuvre
- Poser un diagnostic et formuler des préconisations adaptées et réalistes en vue de l'amélioration d'une offre ou d'un programme.
- Élaborer un dispositif d'évaluation de formation linguistique (audit) et un plan de formation adéquat et réaliste.

### **Insertion**

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Conduire un projet (conception, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif et en assumer les responsabilités.
- Conduire une démarche innovante qui prenne en compte la complexité d'une situation en utilisant des informations qui peuvent être incomplètes ou contradictoires.
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche.
- Opérer une veille sur le développement et les innovations du métier.

Ce parcours permet d'accéder aux fonctions de responsable des enseignements, de conseiller pédagogique, de directeur des cours dans des écoles de langues publiques ou privées en France ou à l'étranger, de coordonnateur en langues dans les services de formation continue des entreprises, des chambres de commerce, des instituts et centres culturels, des services communs de langues en milieu universitaire.

Les étudiants ayant suivi cette formation peuvent devenir de chargés de la coordination d'action et de structuration des formations à l'intention de publics migrants en milieu associatif, pour les collectivités locales.

### 3. Tableau synthèse des UE

Sem	UE	O/C		CM	TD	ECTS	Modalités d'évaluation Session 1 et 2 – assidus et DA
SEMESTRE 1							
			<b>6UEO</b>				
<b>S1</b>	<b>3P</b>	O	<i>Méthodologie de recherche en didactique des langues</i>	12	12	4	Note-Dossier
<b>S1</b>	<b>4P</b>	O	<i>Élaboration de matériel pédagogique</i>	12	12	4	Note Dossier
<b>S1</b>	<b>31P</b>	O	<i>Contacts des cultures et approches interculturelles dans l'enseignement des langues</i>	12	12	4	Note-Dossier
<b>S1</b>	<b>34P</b>	O	<i>De la description du français à son enseignement</i>	12	12	4	Note-Dossier
<b>S1</b>	<b>41P</b>	O	<i>Organisation d'une manifestation professionnelle</i>	12	12	4	Validation
<b>+ 1UE au choix parmi les 2 suivantes</b>							
<b>S1</b>	<b>33P</b>	C	<i>Création, gestion de centre de ressources, accompagnement des auto-apprentissages</i>	12	12	4	Note-Dossier
<b>S1</b>	<b>37P</b>	C	<i>Ingénierie de formation : conception et construction de projets de formation</i>	12	12	4	Note-Dossier
<b>2UE au choix parmi 39P, 40P et 43P sauf pour les étudiants qui doivent prendre l'UE206. Dans ce cas, 1 UE au choix + l'UE206 obligatoirement</b>							
<b>S1</b>	<b>39P</b>	C	<i>Langues en contacts dans le monde de l'entreprise et des échanges commerciaux</i>	12	12	3	Dossier
<b>S1</b>	<b>40P</b>	C	<i>La formation langagière des étudiants en mobilité</i>	12	12	3	Dossier
<b>S1</b>	<b>43P</b>	C	<i>Mobilités familiales, migration et enjeux linguistiques</i>	12	12	3	Dossier
<b>S1</b>	<b>UE 206</b>		<i>Langue vivante</i> <small>--UE devant être choisie <b>uniquement</b> par les étudiants ne pouvant attester d'un niveau B2 dans une LV ou n'ayant pas validé l'UE de LV de master 1 de didactique</small>		24	3	Validation
SEMESTRE 2							
<b>S2</b>	<b>UE</b>	O	<b>Mémoire et stage</b>			30	Mémoire avec soutenance + rapport d'activité

## **4. Conditions d'admission en M2**

Les étudiants de l'université d'Angers titulaires du master 1 didactique des langues 1 entrent de droit en M2.

Les étudiants possédant un autre diplôme de même niveau y compris étranger, s'ils disposent d'une expérience correspondante, peuvent être admissibles par la voie de la validation des études, des expériences professionnelles ou acquises personnelles effectuées selon les modalités générales existantes. Elle concerne les enseignants et autres acteurs du domaine éducatif, en particulier ceux qui travaillent pour les domaines concernés (formation de migrants, formation d'adultes...).

## **5. Modalités de contrôle de connaissances**

Toutes les UE sont validées par une note sauf l'UE LVE validée par suivi.

Le mémoire est noté et soutenu devant un jury composé d'un directeur de mémoire et d'un co-jury.

## **6. Contenu des UE**

### **UE3P Méthodologie de recherche en didactique des langues**

Cours d'introduction à la méthodologie de la recherche scientifique en didactique des langues, il initie aux méthodologies de recherche et aux méthodologies de recueil / d'analyse des données à l'œuvre dans le domaine et contribue à outiller méthodologiquement les étudiants dans leur travail de recherche lié au mémoire, sans se substituer toutefois à la direction du mémoire.

Contenu : domaines et problématiques de recherche, construction de l'objet de recherche, paradigmes quantitatif, qualitatif, expérimental, interprétatif et autres, aspects épistémologiques de ces types de recherche et définition des concepts de base (ancrage épistémologique, état de l'art, questionnement, problématique, hypothèse(s), postulat, falsifiabilité etc.), aspects méthodologiques (faisabilité, protocole, techniques d'échantillonnage, cueillette et dépouillement des données, analyse et interprétation des résultats), positionnement du chercheur, réflexivité et déontologie.

### **UE4P Elaboration de matériel pédagogique**

Travail sur une méthodologie d'enseignement transposable dans l'activité professionnelle. Les projets développés dans ce cours seront intégrés dans des projets d'enseignement réels (création de séquences pour des plateformes de cours, pour des programmes de coopération internationale, etc). Des échanges professionnels avec des collègues d'une autre université pourront faire partie intégrante du cours.

### **UE34P De la description du français à son enseignement**

Partant de la description de la langue française pour aller vers son enseignement, le cours s'attache à explorer des faits de langue réputés difficiles à enseigner / à apprendre, pour en revisiter les savoirs nécessaires à l'enseignant, les méthodes d'enseignement et démarches pédagogiques et didactiques, en vue d'une évolution des pratiques tournées vers une plus grande efficacité et de meilleurs apprentissages.

Contenu : concepts et notions en grammaire, place et rôle des savoirs, exploration de différentes démarches d'enseignement grammatical, expérimentation et construction collaborative d'outils et d'activités d'étude de la langue à destination de la classe de FLE.

### **UE41P Organisation d'une manifestation professionnelle**

Il s'agit de mettre les étudiants dans une situation de projet réelle dont l'aboutissement est la manifestation professionnelle qui aura lieu le lundi 2 décembre 2019. Il s'agira d'organiser, de mettre en place et de participer au déroulement de cet évènement (demande de subvention, invitation des intervenants, enregistrements de vidéos, préparation des vidéo-conférences, présentation des intervenants, accueil, évaluation de la manifestation, etc.).

Une partie du travail de mise en commun sera effectuée pendant les séances mais les étudiants devront également s'impliquer et coopérer pour ce projet en dehors des heures de présence en cours.

### **UE Langue vivante étrangère (LVE)**

UE devant être choisie **uniquement** par les étudiants ne pouvant attester d'un niveau B2 dans une LV ou n'ayant pas validé l'UE de LV de master 1 de didactique.

L'attestation de niveau B2 est à fournir en début d'année au secrétariat (certification officielle de niveau B2, diplôme de licence de LEA ou LLCE...).

### **UE31P Contacts de cultures et approches interculturelles dans l'enseignement des langues**

Outils théoriques et pratiques prenant en compte la dimension interculturelle de tout enseignement de langues. Interactions didactiques qui se développent en classe, lieu où différents types de cultures entrent en contact ; contenus d'enseignement (dimensions pragmatiques, socioculturelles et interculturelle de compétence de communication des apprenants de langues. Questions du contact des cultures appréhendées à travers des outils conceptuels qui ressortissent à différents domaines d'étude (anthropologie culturelle, ethnographie de communication, analyse des interactions didactiques, interculturelles et psychologie sociale.



### **UE33P Création, gestion de centres de ressources, accompagnement des auto-apprentissages**

- Présenter les soubassements théoriques du domaine de l'auto-formation.
- Présenter les publics et les contextes institutionnels concernés par les centres de ressources en particulier en ligne.
- Fournir les connaissances et doter des savoir-faire nécessaires à la gestion et à l'animation des centres de ressources (conception de projets, mise en place de parcours d'auto-formation, évaluation et organisation des ressources...).

### **UE37P Ingénierie de formation, conception et construction de projets de formation**

- Rappeler les fondements des principales conceptions de formation (pédagogie par objectifs, pédagogie du projet...) et d'en voir les applications dans l'enseignement et la formation.
- Présenter les dispositifs de formation continue en France et leur évolution.
- L'analyse et la conception de référentiels et de curricula dans le domaine des langues étrangères et particulièrement le français langue étrangère.
- La construction et la réponse à des appels d'offre et à des cahiers de charges pédagogiques.
- La démarche qualité en formation en langues notamment d'adultes (normes , assurance qualité, certifications et labellisations).

### **UE39P Langues en contact dans le monde de l'entreprise et des échanges commerciaux**

La situation des contacts des langues dans les entreprises ; diversité linguistique ; marché des langues dans les entreprises et les échanges commerciaux ; les offres de formations aux langues dans les interactions commerciales et dans la vie des entreprises ; les statuts et la diversité des usages des langues.

### **UE40P La formation langagière des étudiants en mobilités**

Les mobilités étudiantes, l'internationalisation de l'enseignement supérieur : historique, enjeux - les étudiants en mobilité : diversité des profils, besoins langagiers et culturels - offres de formations FLE auprès des étudiants en mobilité, FLE, FOS ou FOU ? - Le FOU : un champ en construction - Intégration culturelle et sociale des étudiants en mobilité - Évaluation des étudiants en mobilité.

### **UE43P Mobilité familiale, migration et enjeux linguistiques.**

- Concepts de mobilité familiale et migration ; état des lieux relatif aux différentes populations immigrées. Phénomène migratoire en France ; les représentations sur les migrants.
- Enjeux linguistiques : diversité linguistique et enseignement des langues à un public migrant ; méthodologies et méthodes d'entrée dans une compétence orale et écrite des populations nouvellement arrivées en France (adolescents et

adultes). Notions de diversité linguistique et culturelle au sein du système éducatif français et de la société française. La construction des parcours de réussite pour les jeunes migrants plurilingues, etc.

## **Stage**

Le stage (ou les stages) est (sont) d'une durée minimum de 250 heures. Il est possible de réaliser plusieurs stages dont un stage d'une durée minimum de 150 heures.

Il(s) se déroule(nt) dans des institutions correspondant aux finalités professionnelles de la formation, en France ou à l'étranger. Il peut s'agir de stages offerts par le MAE (dit « stage long »), ou de stages effectués en structures publiques (Universités, centres de formation continue, GRETA) ou privées (associations, chambres de commerce, SA/SARL...). Le CeLFE, centre de langue de l'université accueille aussi de manière privilégiée des stagiaires de M2.

Le stage doit comporter une partie enseignement et un projet pédagogique mené dans la structure d'accueil (exemples : création d'un programme de cours, organisation d'événements linguistiques ou culturels, élaboration de matériel...).

Pour les étudiants en activité dans les domaines visés par la formation (en particulier ceux qui sont en poste dans les réseaux français à l'étranger), une dispense de stage peut être accordée, sur demande. Mais cela ne dispense pas de la rédaction d'un rapport d'activité.

Dans tous les cas, le stage donnera lieu à un rapport d'activité d'une dizaine de pages. La note obtenue sera intégrée à celle du mémoire (1/4 de la note du mémoire).

Le rapport d'activité permettra de rendre compte des missions accomplies pendant le stage ainsi que des apports de ce stage dans la construction de l'identité professionnelle.

## **Mémoire**

Le mémoire est un travail de recherche d'un format de 80 pages (hors annexes). Il implique, pour partie, la collecte et le traitement de données selon une méthodologie appropriée conforme aux exigences présentées dans l'UE « Méthodologie de recherche en éducation » et dans l'UE « Méthodologie du mémoire de recherche ». Il doit être réalisé sous la direction d'un enseignant de la formation (ou d'un universitaire/professionnel « extérieur » après l'accord préalable du responsable de la formation). Il donne lieu à soutenance orale devant un jury.